

CONSEIL D'ADMINISTRATION

68e assemblée

11 mars 2008

Procès-verbal de la soixante-huitième assemblée du Conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Batiscan, séance tenue le 11 mars 2008 à 19 :00 heures au CLSC Saint-Tite, 750 rue du Couvent à Saint-Tite

Présences :

- Monsieur Aimé Bernier
- Madame Guylaine Breault
- Madame Michelle Carignan
- Monsieur Jean-Marc Gagnon
- Madame Nancy Gauthier
- Madame Anne-Marie Gingras
- Madame Aline Grondin
- Monsieur Alain Lampron
- Madame Lorraine Levasseur
- Madame Hélène Pépin
- Madame Céline Roy
- Madame Gaétane Tremblay
- Madame Alice Trottier
- Madame Sandra Veillette

Absences motivées :

- Monsieur Gilles Maurais
- Madame Johanne Soucy
- Monsieur Yvon Veillette

Madame Gaétane Tremblay préside l'assemblée et monsieur Alain Lampron, directeur général, agit à titre de secrétaire.

Assiste également à cette assemblée madame Manon Trudel, agente administrative.

CA-068-01

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Avant de procéder à l'ouverture de l'assemblée, monsieur Champagne présente monsieur Gilles Lamarche qui agit à titre de chef des ressources humaines de façon intérimaire et monsieur

Lampron présente madame Manon Trudel qui agit à titre d'agente administrative à la direction générale.

La séance ayant été convoquée dans les délais prescrits par le Règlement de régie interne et le quorum étant satisfait, madame Gaétane Tremblay, présidente de la réunion, souhaite la bienvenue aux administrateurs et procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 :00 heures.

Résolution : 1050-03-08
Relative à l'ouverture de l'assemblée

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyé de procéder à l'ouverture de l'assemblée à 19 :00 heures.

- Adoptée à l'unanimité -

CA-068-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution : 1051-03-08
Relative à l'adoption de l'ordre du jour

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyé que l'ordre du jour suivant soit adopté.

- CA-068-01 Ouverture de l'assemblée.
- CA-068-02 Adoption du projet d'ordre du jour.
- CA-068-03 Adoption du procès-verbal du 22 janvier 2008
- CA-068-04 Suivi au procès-verbal du 22 janvier 2008
- CA-068-05 Parole à l'assemblée (selon l'article 42 du règlement de régie interne).
- CA-068-06 Sujets soumis pour décision :
 - 6.1 Période transitoire à la direction générale
 - 6.2 Visite ministérielle en RNI
 - 6.3 Plan directeur immobilier
 - 6.4 Suite à la formation du C.A.
 - 6.5 Nomination du docteur Karine Petit
 - 6.6 Renouvellement de nomination pour les médecins
 - 6.7 Politique sur la liberté de mouvement (révision)
 - 6.8 Nomination de délégués à l'AQESSS
 - 6.9 Avis d'élection au C.A. de l'AQESSS – région 04
- CA-068-07 Rapports statutaires soumis pour adoption :
 - 7.1 Rapport du comité de suivi des ressources humaines
 - a) Départ et arrivée de cadres
 - b) Suivi des griefs
 - c) Suivi de l'évolution de l'assurance-salaire (période 10)
 - d) Suivi du mouvement de main-d'œuvre
 - e) Rapport d'utilisation du PAE
 - 7.2 Rapport du comité de vérification
 - a) Suivi financier, période 11, finissant le 2 février 2008
 - b) Plan de conservation et fonctionnalités immobilières 2008-2011 (PCFI)

- 7.3 Rapport du comité de vigilance du 6 février 2008
- 7.4 Rapport du comité de vigilance du 11 mars 2008
 - a) Examen des plaintes
 - b) Clientèle en hébergement
 - c) Gestion des éclosions (FICHE REMISE SUR PLACE)
- 7.5 Rapport sur les activités du directeur général
- CA-068-08 Sujets soumis pour information :
 - 8.1 Recrutement des médecins français
 - 8.2 Tournée des installations
 - 8.3 Appui aux groupes communautaires
 - 8.4 Journée sur le développement économique MRC des Chenaux
 - 8.5 Allocution de M. Jean-Denis Allaire à la Commission des affaires sociales
 - 8.6 AQESSS – Lettre ouverte concernant le Rapport Castonguay sur le financement du système de santé
 - 8.7 Prix AQESSS 2008 – Catégorie Innovation
- CA-068-09 Correspondance.
- CA-068-10 Autres sujets :
 - 10.1 Gala reconnaissance 2008
- CA-068-11 Levée de l'assemblée.

- Adoptée à l'unanimité –

CA-068-03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Le procès-verbal de la rencontre du 22 janvier 2008 étant conforme, les membres en disposent.

Résolution : 1052-03-08
Relative à l'adoption du procès-verbal de la soixante-septième assemblée

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyé d'adopter le procès-verbal de la soixante-septième (67e) assemblée du conseil d'administration, réunion tenue 22 janvier 2008, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

CA-068-04 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Alain Lampron, directeur général, informe les membres du conseil d'administration sur les suites qui ont été données au procès-verbal de la soixante-septième assemblée du conseil d'administration tenue le 22 janvier 2008 et répond aux questions des administrateurs.

CA-067-06.2 Ouverture du poste de directeur général

Le président a fait parvenir la lettre au ministre en date du 5 février 2008 (voir pièce jointe).

Les représentants du conseil d'administration au comité de sélection se sont rencontrés le 12 février 2008.

L'agence nous a informés qu'elle assumait la moitié de l'indemnité de départ du directeur général.

CA-067-06.3 Nomination du docteur Élizabeth Germain

La résolution a été transmise au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens afin de compléter le dossier du docteur Germain.

CA-067-06.4 Octroi de privilèges de prescription pour l'attribution d'aide à la posture et à la locomotion

Les protocoles d'entente entre les médecins prescripteurs et le centre de réadaptation InterVal ont été complétés et transmis. Le centre InterVal assure le suivi auprès de la régie de l'assurance-maladie du Québec.

CA-067-06.5 Représentation des membres du conseil d'administration sur les réseaux locaux de services

L'information a été transmise à la personne responsable des réseaux locaux.

Madame Roy a participé à la rencontre du réseau local 0-17 ans.

CA-067-06.6 Acceptation des tarifs pour les services non assurés

Le chef de médecine et le président du CMDP ont été informés de la décision du conseil d'administration.

Les nouveaux tarifs sont en vigueur depuis.

CA-067-07.2a) Rapport financier au 8 décembre 2007

Le rapport a été acheminé aux instances concernées dans les délais prescrits.

CA-067-08.2 Visite d'appréciation du MSSS dans nos RNI

Ce point revient à l'ordre du jour du conseil d'administration du 11 mars 2008.

CA-067-10.2 Réseau en loisirs

La résolution a été acheminée au Carrefour Jeunesse Emploi.

CA-067-10.3 Cotisation de l'AQESSS

Notre cotisation a été payée à l'Association.

CA-067-10.5 Candidature pour le prix AQESSS 2008

Notre candidature au Prix Innovation de l'AQESSS a été acheminée dans les délais prescrits.

Résolution : 1053-03-08
Relative à l'adoption des suivis
au procès-verbal

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyé d'accepter les suivis au procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 22 janvier 2008, tel que présenté.

— Adoptée à l'unanimité —

CA-068-05 **PAROLE À L'ASSEMBLÉE**

Aucun participant à cette assemblée.

CA-068-06 **SUJETS SOUMIS POUR DÉCISIONS :**

6.1 Période transitoire à la direction générale

Mme Gaétane Tremblay, présidente de la réunion, informe les membres qu'en mars 2005, le directeur général a remis sa lettre de démission, laquelle prend effet le 31 décembre 2008.

Le conseil d'administration lui a signé une convention de départ, en date du 22 janvier 2008, conforme au règlement sur les conditions de travail des employés hors cadres, tel que prévu dans la Loi sur les services de santé et les services sociaux.

Le conseil d'administration a demandé au ministre l'autorisation d'ouvrir le concours pour combler le poste de directeur général.

Les représentants du conseil d'administration sur le comité de sélection veulent s'assurer d'une période de transition harmonieuse et respectueuse des besoins et intérêts du futur directeur général.

Après échanges et discussion, la résolution suivante est adoptée :

Résolution : 1054-03-08
Relative à l'acceptation de la démission et au versement d'une indemnité de départ du directeur général

CONSIDÉRANT QUE monsieur Alain Lampron est à l'emploi du CSSS Vallée-de-la-Batiscan depuis 8 ans comme directeur général;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Alain Lampron a informé le conseil de sa démission à titre de directeur général, et ce, avec effet au 31 décembre 2008;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de disposer des modalités de départ du directeur général;

CONSIDÉRANT QUE les circonstances de ce départ sont telles que le directeur général doit bénéficier de l'indemnité de départ prévue à l'article 135 du règlement édicté par écrit par le décret 1217-96 du 25 septembre 1996, et ce, tel que convenu dans une résolution du conseil d'administration datée du 16 mars 2005;

CONSIDÉRANT QUE d'autre part le conseil estime que le directeur général devrait rester quelques semaines auprès du nouveau directeur général afin d'assurer une transition harmonieuse;

CONSIDÉRANT QUE dans ce contexte, l'employeur a le pouvoir de créer un poste de conseiller-cadre à la direction générale et qu'il est opportun d'exercer cette prérogative afin d'assurer cette transition;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyé que sous l'autorité de l'art. 21 du Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux hors-cadres des agences régionales et des établissements publics de santé et de services sociaux (décret 1217-96 du 25 septembre 1996), l'employeur accepte la démission du directeur général et mette fin à son contrat à compter de la date d'entrée en fonction du nouveau directeur général;

Sous l'autorité des articles 24 et 27.4 du Règlement édicté par le décret 1217-96 du 25 septembre 1996 et amendements, l'employeur crée un poste de conseiller-cadre à la direction générale à compter de la date d'entrée en fonction du nouveau directeur général et nomme à ce poste et à cette date le directeur général, M. Alain Lampron, et ce, jusqu'au 31 décembre 2008 en lui maintenant tous ses bénéfices d'emploi, son salaire et sa classe actuelle ;

Conformément à l'article 135 du susdit règlement, l'employeur verse à M. Alain Lampron une indemnité de départ de douze mois de salaire, et ce, à compter du 31 décembre 2008, selon les modalités prévues à l'article 136 du même règlement;

L'employeur permet au directeur général de verser directement la susdite indemnité dans un REER – à l'institution qu'il désignera –, et ce, jusqu'au maximum prévu par la réglementation;

Le président du conseil d'administration soit autorisé à signer pour et au nom de l'employeur tout document permettant de donner effet à la présente résolution.

- Adoptée à l'unanimité -

6.2 Visite ministérielle en RNI

Madame Aline Grondin, présidente du comité de vigilance et de la qualité, informe les membres de l'analyse faite du projet de rapport que nous avons reçu le 1^{er} février 2008. Celui-ci démontre 83 éléments de forces, 46 éléments à améliorer et 11 recommandations. Ce projet de rapport est très positif.

De plus, elle informe aussi les membres du conseil que monsieur Lampron a réagi au rapport dans les délais prescrits.

Le contenu du rapport a été présenté au propriétaire de RNI le 19 février 2008 et les conclusions de celui-ci ont été présentées lors de la tournée des installations.

Madame Grondin informe aussi les membres du conseil d'administration qu'une analyse détaillée du rapport a été faite à la rencontre du comité de vigilance du 11 mars 2008.

Après échanges et discussions, la résolution suivante :

Résolution : 1055-03-08
Relative à la visite ministérielle en RNI

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration ont été informés sur le contenu du rapport;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration assume ses responsabilités en matière de qualité de service;

CONSIDÉRANT QUE l'établissement doit se donner un plan d'amélioration conséquent aux éléments d'amélioration et aux recommandations du rapport;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyé d'accepter le rapport tel qu'analysé par le comité de vigilance, de mandater le directeur général pour élaborer et signer le plan d'amélioration, de mandater le comité de vigilance à assurer le suivi de l'actualisation du plan d'amélioration.

- Adoptée à l'unanimité –

6.3 Plan directeur immobilier (PDI)

Monsieur Michel Champagne, directeur des services de support à la gestion, informe les membres du conseil d'administration sur le contenu et les enjeux du plan directeur immobilier.

Monsieur Champagne informe les membres du conseil d'administration que le PDI tient compte du plan de vieillissement et de la déconcentration des services.

Les coûts estimés pour le CLSC Saint-Tite s'élèvent à 633 126 \$. Nous ne rencontrons pas de problèmes majeurs en termes d'espace.

Les coûts estimés pour le CLSC Sainte-Geneviève-de-Batiscan s'élèvent à 647 747 \$. Nous ne rencontrons pas de problèmes majeurs en termes d'espace.

Les coûts estimés pour le centre multiservice Foyer Mgr Paquin s'élèvent à 1 360 830 \$. Nous ne rencontrons pas de problèmes majeurs en termes d'espace.

Les coûts estimés pour le centre multiservice Foyer de Sainte-Thècle s'élèvent à 495 305 \$. Nous ne rencontrons pas de problèmes majeurs en termes d'espace.

Les coûts estimés pour le centre multiservice Centre d'accueil de Saint-Narcisse s'élèvent à 2 455 631 \$. Nous prévoyons un agrandissement permettant de relocaliser la totalité de notre clientèle. Cet agrandissement permettrait l'aménagement d'espaces de bureaux permettant d'intégrer en entier la déconcentration des services. C'est l'installation qui présente la plus sérieuse problématique.

Les coûts estimés pour le centre multiservice Foyer de la Pérade s'élèvent à 2 104 000 \$. Nous prévoyons un agrandissement permettant de relocaliser une partie de notre clientèle hébergée. Cet agrandissement permettrait l'aménagement d'espaces de bureaux permettant d'intégrer en entier la déconcentration des services.

Après échanges, discussions et sur recommandation du comité de vérification qui en a fait l'analyse détaillée, les administrateurs adoptent la résolution suivante :

Résolution : 1056-03-08
Relative au dépôt du plan directeur immobilier

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyé de procéder à l'adoption du plan directeur immobilier (PDI) et de confier au directeur général le mandat de négociier et d'attacher le financement nécessaire à sa réalisation.

- Adoptée à l'unanimité –

6.4 Suite à la formation des membres du conseil d'administration

Monsieur Alain Lampron, directeur général, informe les membres du conseil d'administration que suite à la formation sur la gouverne des établissements du réseau de la santé et des services sociaux à laquelle ils ont participé, celle-ci a mis en lumière différents aspects d'amélioration au fonctionnement du conseil d'administration.

Après échanges et discussions, les administrateurs adoptent la résolution suivante :

Résolution : 1057-03-08
Relative au dépôt d'une démarche pour préciser ses attentes

CNSIDÉRANT QUE le conseil d'administration désire se doter d'un processus d'auto-évaluation afin d'améliorer son fonctionnement;

CONSIDÉRANT QU'il peut exister plusieurs méthodes pour réaliser cette auto-évaluation;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyé :

- ♦ De former un comité de trois (3) membres sous la présidence du président, monsieur Gilles Maurais, afin de faire l'analyse des différents processus permettant d'encadrer l'auto-évaluation du conseil d'administration ;
- ♦ Que ce comité dépose ultérieurement au conseil d'administration, les outils et les échéanciers de réalisation de l'auto-évaluation;
- ♦ Que mesdames Nancy Gauthier et Céline Roy soient nommées à ces fins sur ce comité.

- Adoptée à l'unanimité -

6.5 Nomination du docteur Karine Petit

Monsieur Alain Lampron, directeur général, informe les membres du conseil d'administration que le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens a procédé, suite à la réception de l'offre de service du docteur Karine Petit, à l'évaluation de sa candidature et a effectué les vérifications nécessaires auprès de ses références de même qu'auprès du Collège des médecins du Québec.

Sa date d'entrée en fonction serait prévue pour le 3 août 2008.

Après échanges les administrateurs adoptent la résolution suivante.

Résolution : 1058-03-08
Relative à la nomination du
Docteur Karine Petit

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyé de procéder à l'octroi de privilèges pour le docteur Karine Petit, statut de membre actif, temps complet pour la période du 3 août 2008 au 1^{er} août 2009 et que cette nomination est conditionnelle à l'absence d'éléments problématiques au dossier professionnel du Collège des médecins du Québec.

- Adoptée à l'unanimité –

6.6 Renouvellement des privilèges pour les médecins

Monsieur Alain Lampron, directeur général, informe les membres du conseil d'administration sur les règles entourant le renouvellement des privilèges des médecins.

Le conseil des médecins, dentistes et pharmaciens a adopté le 4 février 2008, une résolution à l'effet d'entériner les renouvellements de privilèges des médecins suivants :

- ♦ Docteur Michèle Cloutier
- ♦ Docteur Christine Jacques
- ♦ Docteur Julie Grenier
- ♦ Docteur Carolyne Sirois
- ♦ Docteur Gilles Grenier

Après échanges et discussions, les administrateurs adoptent la résolution suivante.

Résolution : 1059-03-08
Relative au renouvellement des
Nominations des médecins (2008-2010)

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyé d'entériner, sur recommandation du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens les renouvellements de privilèges des médecins qui ont été faits à la Régie de l'assurance maladie du Québec, soit :

- ♦ Docteur Michèle Cloutier
Période du 1^{er} janvier 2008 au 1^{er} janvier 2010
- ♦ Docteur Christine Jacques
Période du 1^{er} janvier 2008 au 1^{er} janvier 2010
- ♦ Docteur Julie Grenier
Période du 1^{er} janvier 2008 au 1^{er} janvier 2010
- ♦ Docteur Carolyne Sirois
Période du 1^{er} janvier 2008 au 1^{er} janvier 2010
- ♦ Docteur Gilles Grenier
Période du 2 mars 2008 au 2 mars 2010

- Adoptée à l'unanimité –

6.7 Politique sur la liberté de mouvement (révision)

Madame Aline Grondin, présidente du comité de vigilance et de la qualité, informe les membres du conseil d'administration à l'effet que la politique sur la liberté de mouvement a fait l'objet d'une deuxième révision.

Après échanges et discussions, les administrateurs adoptent la résolution suivante;

Résolution : 1060-03-08
Relative à la politique sur la
liberté de mouvement (révision)

CONSIDÉRANT QUE nous devons nous conformer à une directive du ministère quant à la prise des signes vitaux en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QU'une mise à jour des délais de révision de l'application d'une contention doit être faite;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyé d'entériner la recommandation du comité de vigilance et de la qualité et d'adopter les modifications de la politique sur la liberté de mouvement, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

6.8 Nomination de délégués à l'AQESSS

Monsieur Alain Lampron, directeur général, informe les membres du conseil d'administration que tel que prévu au Règlement général de l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux, nous devons procéder à la nomination de trois (3) délégués pour représenter notre établissement à l'assemblée générale.

Après échanges les administrateurs adoptent la résolution suivante.

Résolution : 1061-03-08
Relative à la nomination de
délégués à l'AQESSS

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration doit se conformer au règlement de notre association;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyé de nommer les administrateurs suivants comme représentants de l'établissement auprès de l'Association québécoise des établissements de santé et de services sociaux :

- ♦ Monsieur Gilles Maurais
- ♦ Monsieur Alain Lampron
- ♦ Madame Gaétane Tremblay (substitut)

- Adoptée à l'unanimité –

6.9 Avis d'élection au CA de l'AQESSS – région 04

Considérant que la région 04 n'était pas sollicitée, ce point n'a pas été traité au cours de la rencontre.

CA-068-07

RAPPORTS STATUTAIRES SOUMIS POUR ADOPTION :

7.1 Rapport du comité de suivi des ressources humaines

Madame Gaétane Tremblay, présidente du comité de suivi des ressources humaines, informe les membres du conseil d'administration des dossiers qui ont fait l'objet d'une étude détaillée en lien avec la gestion des ressources humaines

A) Départ du chef des ressources humaines et procédures de dotation (POINT D'INFORMATION)

Monsieur Michel Champagne, directeur des services de support à la gestion, informe les membres du conseil d'administration sur les motifs entourant le départ du chef des ressources humaines, la procédure de règlement du dossier, de remplacement et de dotation du poste.

Le poste a été affiché monsieur Champagne souhaite que le nouveau chef des ressources humaines soit en poste en début mai.

A) Embauche d'une coordonnatrice pour l'équipe 18-64 ans (POINT D'INFORMATION)

Monsieur Michel Champagne, directeur des services de support à la gestion, informe les membres du conseil d'administration sur la procédure de remplacement et de dotation du poste.

La personne retenue est madame Michelle Paquet. Son entrée en fonction est prévue pour le 1^{er} avril 2008. Madame Paquet possède une expérience de 12 années dans le réseau de la santé.

B) Suivi de l'évolution des griefs

Madame Gaétane Tremblay, présidente du Comité de suivi des ressources humaines, informe les membres du conseil d'administration sur l'évolution des griefs pour la période du 29 août 2007 au 2 février 2008.

Pour cette période :

- ♦ Nous sommes passés de 43 à 37 griefs actifs
- ♦ Durant cette période 21 griefs ont été réglés
- ♦ Nous avons reçu 15 nouveaux griefs.

Pour la période du 1^{er} avril 2007 au 2 février 2008, 30 ententes hors griefs ont été réglées.

Le comité des ressources humaines a procédé à l'étude de ce dossier et nous en recommande son adoption.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1062-03-08
Relative à l'adoption du rapport sur le suivi de l'évolution des griefs

ATTENDU QUE le comité de suivi sur les ressources a procédé à l'étude du dossier sur l'évolution des griefs et qu'il nous en recommande l'adoption;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyé d'adopter le rapport de suivi de l'évolution des griefs pour la période du 29 août 2007 au 29 février 2008, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

C) Rapport sur le suivi de l'évolution de l'assurance salaire

Le comité de suivi des ressources humaines a fait l'étude du rapport sur le suivi de l'évolution de l'assurance salaire (période 10).

Le tableau démontre que pour la période 10, nous ne rencontrons pas la cible établie : avec un ratio de 5,79 % nous sommes à + 0.12 % du ratio attendu de 5.67 %.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution 1063-03-08
Relative au rapport sur le suivi de
l'évolution de l'assurance salaire

ATTENDU QUE suite à l'étude détaillée du rapport sur le suivi de l'évolution de l'assurance salaire (période 10) le comité de suivi des ressources humaines recommande au conseil d'administration son adoption;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyé d'adopter le rapport de suivi de l'évolution de l'assurance salaire à la période 10, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

D) Mouvement de la main-d'œuvre

Le comité de suivi des ressources humaines a fait l'étude du rapport sur l'évolution du mouvement de la main d'œuvre de notre organisation pour la période du 1^{er} avril 2007 au 2 février 2008.

Pour cette période le rapport démontre pour l'ensemble de notre organisation :

- ♦ Un total de 61 embauches
- ♦ Un total de 55 départs

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution 1064-03-08
Relative au rapport sur le mouvement
de la main d'oeuvre

ATTENDU QUE suite à l'étude détaillée du rapport de suivi de mouvement de la main d'œuvre le comité de suivi des ressources humaines recommande au conseil d'administration son adoption;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyé d'adopter le rapport de suivi de mouvement de la main-d'œuvre pour la période du 1^{er} avril 2007 au 2 février 2008.

- Adoptée à l'unanimité –

E) Rapport d'utilisation du Programme d'aide aux employés

Le comité de suivi des ressources humaines a fait l'étude du rapport d'utilisation du programme d'aide aux employés (PAE).

Le rapport sur l'utilisation pour la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2007 démontre :

♦ Total de clients :	49
♦ Nombre de nouvel accès :	24
♦ Nombre de ré-accès (nouveau problème)	25

Le contrat de la firme est reconduit pour une période d'un an. Une nouvelle demande de soumission sera faite en 2009.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution 1065-03-08
Relative au rapport d'utilisation du
programme d'aide aux employés

ATTENDU QUE suite à l'étude détaillée du rapport d'utilisation du programme d'aide aux employés (PAE) le comité de suivi des ressources humaines recommande au conseil d'administration son adoption;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyé d'adopter le rapport sur l'utilisation du programme d'aide aux employés (PAE) pour la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2007, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

7.2 **Rapport du comité de vérification**

A) Rapport financier au 2 février 2008

M. Jean-Marc Gagnon, membre du comité de vérification, informe les administrateurs sur notre situation financière au 2 février 2008.

Le rapport déposé démontre qu'à cette période nous dégageons un surplus budgétaire de 38 457 \$

Ce rapport a fait l'objet d'une étude détaillée par les membres du comité de vérification et ceux-ci recommandent au conseil d'administration de procéder à son adoption.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1066-03-08
Relative au rapport financier à
la période 11 – 2 février 2008

ATTENDU QUE suite à l'étude détaillée du rapport financier à la période 11, le comité de vérification recommande au conseil d'administration son adoption;

IL EST RÉSOLU, sur dûment appuyé d'adopter le rapport financier à la période 11 finissant le 2 février 2008, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

B) Plan de conservation et fonctionnalités immobilières 2008-2011 (PCFI)

Monsieur Michel Champagne, directeur des services de support à la gestion, informe les administrateurs sur le plan de conservation et fonctionnalités immobilières 2008-2011 (PCFI). Il mentionne que dans la préparation du plan, il a tenu compte du plan directeur immobilier (PDI).

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1067-03-08
Relative à l'adoption du plan de conservation et
fonctionnalités immobilières 2008-2011 (PCFI)

CONSIDÉRANT QUE suite à l'étude détaillée du plan de conservation et fonctionnalités immobilières 2008-2011 (PCFI), le comité de vérification recommande au conseil d'administration son adoption;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyé d'adopter le plan de conservation et fonctionnalités immobilières 2008-2011 (PCFI), tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

7.3 Rapport du comité de vigilance du 6 février 2008

Madame Aline Grondin, présidente du comité de vigilance et de la qualité, informe les membres du conseil d'administration que le comité a procédé à l'étude détaillée du rapport sur les plaintes pour la période du 6 novembre 2007 au 11 janvier 2008.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1068-03-08

Relative au rapport périodique sur les plaintes
pour la période du 6 novembre 2007 au 11 janvier 2008

ATTENDU QUE suite à l'étude détaillée du rapport sur les plaintes, le comité de vigilance et de la qualité recommande au conseil d'administration son adoption;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyé d'adopter le rapport sur les plaintes pour la période du 6 novembre 2007 au 11 janvier 2008.

- Adoptée à l'unanimité –

7.4 Rapport du comité de vigilance au 11 mars 2008

A) Examen des plaintes

Madame Aline Grondin, présidente du comité de vigilance et de la qualité, informe les membres du conseil d'administration que le comité a procédé à l'étude détaillée du rapport sur les plaintes pour la période du 12 janvier au 29 février 2008.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1069-03-08

Relative au rapport périodique sur les plaintes
pour la période du 12 janvier au 29 février 2008

ATTENDU QUE suite à l'étude détaillée du rapport sur les plaintes, le comité de vigilance et de la qualité recommande au conseil d'administration son adoption;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyé d'adopter le rapport sur les plaintes pour la période du 12 janvier au 28 février 2008.

- Adoptée à l'unanimité –

B) Rapport sur la clientèle en hébergement

Madame Aline Grondin, présidente du comité de vigilance et de la qualité, informe les membres du conseil d'administration sur les taux d'occupation et le mouvement de la clientèle pour l'ensemble de nos ressources d'hébergement (CHSLD et RNI).

Le rapport qui a fait l'objet d'une étude détaillée démontre que pour la période du 12 janvier au 29 février 2008 :

en CHSLD :

- ♦ 160 lits sont dressés
- ♦ 0 place libre
- ♦ 8 clients en attente (un client en attente à deux endroits)

en RNI :

- ♦ 61 lits sont dressés
- ♦ 5 places libres (places libres liées à un non-renouvellement)
- ♦ 20 demandes en attente pour 10 clients

Mouvement de la clientèle du 12 janvier au 29 février 2008 :

- ♦ 14 admissions
- ♦ 3 départs
- ♦ 11 décès

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1070-03-08
Relative au rapport sur la clientèle en hébergement au 29 février 2008

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyé d'adopter le rapport sur les taux d'occupation et mouvement de la clientèle de nos ressources d'hébergement pour la période du 12 janvier au 29 février 2008, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

C) Rapport sur les éclosions

Madame Aline Grondin, présidente du comité de vigilance et de la qualité, informe les membres du conseil d'administration que pour la période du 13 novembre 2007 au 10 mars 2008 aucune éclosion n'est survenue dans les centres multiservices et qu'à ce jour, il n'y a aucun cas de Clostridium difficile dans l'établissement ni de syndrome d'allure grippale (SAG).

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1071-03-08
Relative au rapport sur les éclosions

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyé d'adopter le rapport sur les éclosions pour la période du 13 novembre 2007 au 10 mars 2008, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

7.5 Rapport sur les activités du directeur général

Monsieur Alain Lampron, directeur général, présente aux administrateurs le rapport de ses activités pour la période du 23 janvier au 11 mars 2008.

Pour cette période, 57 activités d'une durée de plus de deux heures ont été menées et monsieur Lampron. Sur ces 35 jours ouvrables, monsieur Lampron mentionne avoir pris 1 semaine de congé.

Les administrateurs présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions, à leur satisfaction.

Résolution : 1072-03-08
Relative à l'adoption du rapport
d'activités du directeur général

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyé d'adopter le rapport d'activités du directeur général pour la période du 23 janvier au 11 mars 2008, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

CA-068-08 **SUJETS SOUMIS POUR INFORMATIONS :**

8.1 Recrutement de médecins français

Monsieur Alain Lampron, directeur général, informe les membres du conseil d'administration sur l'évolution du dossier de recrutement du Dr Julien Le Gourriec et du Dre Fabienne Gaidrat.

Les médecins ont été informés par le Collège des médecins, en date du 6 février 2008, que leur candidature était acceptée.

Monsieur Lampron explique qu'ils ont 12 mois pour passer les examens et que l'établissement entretient des contacts réguliers avec eux pour qu'ils viennent pratiquer à St-Tite.

8.2 Tournée des installations

Monsieur Alain Lampron, directeur général, informe les membres du conseil d'administration des résultats de la tournée des installations qui a eu lieu dans le but d'informer sur la réponse de l'agrément, les conclusions de la visite ministérielle des RNI et le dévoilement de notre nouvelle image corporative. 281 personnes ont participé à cette activité.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1073-03-08

Relative à l'implication de l'équipe de communication

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyé qu'une lettre de félicitations soit adressée à chaque membre de l'équipe de communication :

- ♦ qui a géré le processus menant à l'introduction de l'image corporative ;
- ♦ qui a organisé la diffusion médiatique de cette image, du rapport de l'agrément et de la conclusion de la visite ministérielle des RNI ;

- ♦ qui a constitué et orchestré en un temps record, la tournée des installations du directeur général ainsi que le matériel qui a été distribué.
- Adoptée à l'unanimité –

8.3 Appui aux groupes communautaires

Monsieur Alain Lampron, directeur général, informe les membres du conseil d'administration sur la « position politique » prise par la direction générale de l'établissement afin que ceux-ci fassent le lien avec les orientations de l'établissement « agir de façon complémentaire aux ressources du milieu » et « créer un réseau local de services fort et empathique ».

La décision de monsieur Lampron a été de personnaliser l'appui aux groupes communautaires du territoire de la Vallée de la Batiscan. Cet appui est basé sur l'apport considérable des groupes communautaires à l'offre de service sur le territoire, à la qualité des relations complémentaires qui nous unit et sur la volonté de reconnaître de façon tangible leurs actions.

Madame Nancy Gauthier réaffirme le « courage politique » de l'établissement et perçoit une forme de reconnaissance concrète qui est très appréciée des groupes communautaires.

8.4 Journée sur le développement économique de la MRC des Chenaux

Monsieur Alain Lampron, directeur général, informe les membres du conseil d'administration des conclusions de la journée sur le développement économique de la MRC des Chenaux pour que ceux-ci soient sensibilisés aux éléments de forces et des défis auxquels la MRC des Chenaux est et sera confrontée dans le futur.

Madame Gaétane Tremblay et monsieur Alain Lampron ont représenté l'établissement. Ils soulignent que de bons échanges ont eu lieu pour dégager des pistes d'action.

8.5 Allocution du PDG de l'agence à la commission des affaires sociales

Monsieur Alain Lampron, directeur général, informe les membres du conseil d'administration sur les préoccupations de l'agence en regard de l'organisation et de la dispensation des services sur le territoire Mauricie Centre-du-Québec.

Le document rend hommage au personnel et aux bénévoles du réseau qui œuvrent dans les établissements, il présente un bilan des trois (3) dernières années en matière d'accès aux services et fait ressortir les enjeux majeurs pour le futur :

1. Les effectifs médicaux;

2. Les ressources humaines;
3. Les systèmes d'information clientèle.

8.6 AQESSS – Lettre ouverte concernant le rapport Castonguay sur le financement du système de santé

Monsieur Alain Lampron, directeur général, informe les membres du conseil d'administration sur les conclusions du Rapport Castonguay pour que ceux-ci voient venir les grandes tendances nationales en matière d'organisation des services de santé et de services sociaux et qu'ils soient en mesure de fournir un minimum d'information sur ce rapport.

8.7 Prix Innovation – AQESSS 2008 – Accessibilité et continuum des services

Monsieur Alain Lampron, directeur général, informe les membres du conseil d'administration sur le Prix Innovation de l'AQESSS.

Ce prix souligne les efforts déployés par les établissements pour réaliser des projets originaux et novateurs dans trois (3) catégories.

La candidature de notre établissement est basée sur le Prix Innovation - Accessibilité et continuum des services.

Le projet porte sur le déploiement de nos services dans les centres multiservices et la mise sur pied de clinique de prélèvements sanguins dans cinq (5) autres points de services.

CA-068-09 **CORRESPONDANCE**

Information sur des correspondances reçues par l'entremise du président ou du directeur général

- Motion de félicitations en regard de l'application des mesures de contrôle.
- ♦ Demande budgétaire 2008-2009 des membres de l'AQESSS.
- ♦ Communiqué de l'AQESSS portant sur le rapport sur les conditions de vie des aînés : il faudra des moyens pour accentuer les services aux personnes âgées, estime l'AQESSS.

CA-068-10 **AUTRES SUJETS**

10.1 Gala Reconnaissance

Madame Alice Trottier, représentante du conseil d'administration au comité du Gala reconnaissance, informe les membres qu'une première rencontre a eu lieu.

Madame Trottier souligne que le Gala sera le jeudi 8 mai 2008 à la Salle de Quilles Boule-Vard de St-Tite et que le programme est à déterminer. Elle mentionne le fait que c'est le conseil d'administration qui manifeste sa reconnaissance envers ses employés et qu'il serait intéressant de s'impliquer davantage.

CA-068-11 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition dûment appuyé, l'assemblée est levée à 21 h 10.

**Alain Lampron
Secrétaire**